



Pointe-Fortune, le 27 août 2020

Début des travaux de réfections de rues

MISE À JOUR

Dans le cadre de la programmation du maintien des infrastructures municipales, les travaux de réfection de rues débuteront dans la semaine du **7 septembre** et devraient s'étaler sur une période d'environ quatre (4) semaines. Diverses entraves temporaires à la circulation sont à prévoir.

Voici les rues et les dates où il y aura des travaux :

Semaines du 7 au 17 septembre

- La rue de l'Église, réfection complète de la chaussée;
- La rue Bois-de-Boulogne, réfection complète de la chaussée;
- La rue Nantel, réfection d'une partie de la chaussée à partir de la rue Chouinard jusqu'à l'extrémité Est de la rue;
- La rue Chouinard, implantation de deux dos d'âne permanent en asphalte;

Semaine du 7 septembre au 17 septembre

- Route 342, réparation du ponceau du ruisseau Charette.

Pour assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route et pour que les travaux se déroulent bien et se termine promptement. Nous vous demandons donc de :

- Respecter la signalisation temporaire qui sera installer près des chantiers;
- Ne pas stationner sur les rues où il y aura des travaux;
- Limiter vos déplacements au minimum sur ces rues;

Pour la plupart des travaux, les entraves à la circulation ne seront que pour quelques heures et la circulation locale pourra se faire.

Par contre lors des travaux de réparation du ponceau du ruisseau Charette sous la route 342, il y aura fermeture complète de la route 342 durant quelques temps. Le contracteur limitera au maximum les entraves à la circulation. Les usagers de la route seront donc invités à utiliser le chemin des Outaouais ou l'autoroute 40 lors de ces entraves.

Nous sommes conscients que la fermeture de la route 342 occasionnera un détour pour certains résidents du secteur et nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et votre habituelle collaboration.

Source : Municipalité de Pointe-Fortune